



HAL
open science

Pour une histoire des mouvements féminins et de leur intersection avec les révolutions (Soudan, 1948-2019)

Elena Vezzadini

► To cite this version:

Elena Vezzadini. Pour une histoire des mouvements féminins et de leur intersection avec les révolutions (Soudan, 1948-2019). Sarah Barrières; Abir Krefa; Saba Le Renard. Le genre en révolution. Maghreb et Moyen-Orient, 2010-2020, 7, Presse Universitaire de Lyon, pp.239-264, 2023, Actions collectives, 9782729714239. 10.4000/books.pul.51941 . halshs-04369804

HAL Id: halshs-04369804

<https://shs.hal.science/halshs-04369804>

Submitted on 3 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sarah Barrières, Abir Kréfa et Saba Le Renard (dir.)

Le genre en révolution
Maghreb et Moyen-Orient, 2010-2020

Presses universitaires de Lyon

Pour une histoire des mouvements féminins et de leur intersection avec les révolutions (Soudan, 1948-2019)

Elena Vezzadini

DOI : 10.4000/books.pul.52121
Éditeur : Presses universitaires de Lyon
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 2023
Date de mise en ligne : 8 novembre 2023
Collection : Actions collectives
EAN électronique : 9782729714246



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 9 novembre 2023

Référence électronique

VEZZADINI, Elena. *Pour une histoire des mouvements féminins et de leur intersection avec les révolutions (Soudan, 1948-2019)* In : *Le genre en révolution : Maghreb et Moyen-Orient, 2010-2020* [en ligne]. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2023 (généré le 15 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pul/52121>>. ISBN : 9782729714246. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.52121>.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont sous Licence OpenEdition Books, sauf mention contraire.

POUR UNE HISTOIRE DES MOUVEMENTS FÉMININS ET DE LEUR INTERSECTION AVEC LES RÉVOLUTIONS (SOUDAN, 1948-2019)

Elena Vezzadini

Entre décembre 2018 et août 2019, une série de manifestations d'ampleur croissante se succèdent au Soudan, et des grèves sectorielles et générales sont lancées. Les protestataires organisent un sit-in dans la capitale qui dure plusieurs mois, construisent des barricades et empêchent l'accès à des quartiers entiers (Deshayes, 2019). Les formes de protestation et de désobéissance civile sont encore plus diversifiées dans les provinces. Le 11 avril 2019, ces contestations aboutissent à l'arrestation d'Umar al-Bashir, leader du Parti du Congrès et du Front national islamique, au pouvoir depuis 1989. Au mois d'août, un gouvernement de transition composé par des militaires et des civils membres de l'Association des professionnels soudanais (APS) est constitué.

Pendant ces mois, les médias couvrent attentivement les événements et montrent des dizaines de milliers de Soudanais.es participant aux manifestations. Pourtant, c'est l'image de la jeune activiste Alaa Salah qui devient l'icône de la révolution. Des vidéos la montrent debout sur une voiture, drapée d'un *taub* (vêtement traditionnel des Soudanaises) blanc, chantant et encourageant les manifestant.es. Les raisons du succès de ces images ont été rappelées dans l'introduction de cet ouvrage : l'esthétisation du mouvement réformateur, le symbolique triomphe de la beauté et de la jeunesse contre l'« âge obscur » de l'islamisme, la libération tant attendue des femmes soudanaises de leurs bourreaux fondamentalistes. Des chercheuses ont déjà critiqué l'élévation au rang d'icône d'Alaa Salah, une jeune femme d'un milieu relativement aisé, dans la mesure où cela rend invisible le rôle majeur joué par des femmes des classes populaires (Abdel Aziz, 2019 a).

La surexposition de cette icône constitue pour les historien.nes un autre problème : elle est rarement reliée à l'histoire des luttes des femmes au Soudan, comme si le mouvement féminin avait soudainement fait irruption en 2018. Des femmes ont participé, bien avant, aux événements révolutionnaires soudanais, notamment ceux de 1964 et de 1985, ainsi qu'aux luttes anticoloniales, et les premières associations féminines remontent aux années 1940. La robe blanche enveloppant Alaa Salah renvoie moins aux « *khadaqat* », les mythiques reines de l'ancienne Nubie dont Alaa serait une descendante, qu'à l'histoire du mouvement féminin, ainsi qu'elle-même le revendique (Salah, 2021). Le *taub* blanc était,

en effet, la tenue des premières femmes « professionnelles¹ » des années 1940 (Brown, 2017), mais aussi celle des femmes protestataires de 1964 et 1985.

Ce chapitre esquisse une histoire du mouvement féminin soudanais à l'intersection des grandes révolutions de 1964, 1985 et 2019. Je m'attarderai moins sur ce dernier épisode, pour revenir sur des moments révolutionnaires souvent éclipsés par les événements de 2018-2019, et en cohérence avec mes compétences d'historienne. Ce chapitre n'est qu'une ébauche : l'histoire des mouvements féminins au Soudan reste entièrement à écrire et les sources disponibles portent encore moins sur les situations révolutionnaires. La plupart des travaux existants, en langue arabe, sont écrits *par* ou *sur* la génération des pionnières (*al-rayidat*) actives surtout à partir des années 1950. Il s'agit majoritairement de témoignages, souvent à caractère hagiographique, sur leurs vies et leurs batailles (Vezzadini, 2020). Un autre type de recherche, en langue anglaise, se focalise plutôt sur la relation entre les mouvements féminins et l'État islamiste à partir de la fin des années 1970, ainsi que sur la question des droits des femmes, et notamment le droit de la famille et le droit privé, dans un contexte islamiste autoritaire (Hale, 1986 ; 1997 ; al-Nagar & Tønnessen, 2017). On constate également une absence criante d'études sur les engagements de femmes ordinaires pendant les événements révolutionnaires, qui dépasseraient le simple constat de leur présence.

Avant de détailler ce que nous savons sur cette histoire, je voudrais brièvement me situer en tant qu'historienne dans le débat sur le rapport entre histoire et événement. La question du lien entre l'événement et la structure ou encore entre l'événement et ses causes a été profondément travaillée et réfléchie par plusieurs écoles historiques, et notamment par l'école des Annales. Si on reproche parfois à cette dernière d'avoir oblitéré l'événement au profit du temps long, il s'agit là d'une lecture superficielle. Comme le rappelle l'historienne Michèle Leclerc-Olive, pour les Annales l'événement constitue le point de rupture de ce qui s'installe dans le temps long (1997, p. 51) : ce n'est pas tant la structure qui détermine l'événement, mais l'événement qui à la fois révèle et fait basculer la structure. En effet, pour les historien.nes du social, l'événement a un deuxième intérêt capital : il expose de nombreux.ses acteurs et actrices, objets et actions, qui autrement demeureraient invisibles à l'historien.ne. Pour Georges Duby, « dans le flot de paroles qu'il libère », l'événement fait émerger « les traces du plus banal » (1973, p. 105).

Mais alors, comment lire l'imbrication entre structures et conjonctures du passé et moment de crise ? Les historien.nes du social tendent à lire cette jonction comme une coprésence. Ici je reprends la définition bien connue de crise par Charles Péguy, lu par le philosophe

1. Ce terme « professionnelles » retranscrit en français une terminologie qu'on retrouve en arabe – *al-nisa' al-mihniyat* – ou en anglais – *professional women* –, c'est-à-dire des femmes ayant reçu une éducation supérieure et un diplôme professionnalisant, dans des secteurs comme l'enseignement, la médecine, l'ingénierie, le journalisme.

Jean-Claude Dumoncel : « [I]l y a des points critiques de l'événement comme il y a des points critiques de température. » (Dumoncel, 2010, p. 116) Or ce point critique, ce « point de fusion » qu'est le moment révolutionnaire, serait incompréhensible sans l'idée que la température est en train de monter jusqu'à la liquéfaction, donc sans un avant et un après. Cette présence du passé dans le présent fait penser à un passage d'Henri Bergson à propos de la Première Guerre mondiale, également lu par Dumoncel :

Encore enfant... j'avais, comme tous ceux de ma génération, considéré une nouvelle guerre comme imminente... Mais lorsque, le 4 août 1914, dépliant un numéro du *Matin*, je lus en gros caractères « l'Allemagne déclare la guerre à la France », j'eus la sensation soudaine d'une invisible présence que tout le passé aurait préparée et annoncée... L'Événement imprégnait tout de sa présence, que visaient quarante-trois années d'inquiétude confuse. (2010, p. 120)

Ici, l'événement est défini comme une ombre du passé dans le présent, sauf que ce présent a des contours qui sont pour les acteur.rices tout à fait singuliers, à la fois familiers et obscurs. De la même manière, comme nous allons le voir, pour les militantes révolutionnaires soudanaises, l'événement était présent en tant qu'imaginaire, utopie, horizon d'attente bien avant qu'il se produise, à la fois singulier et familier.

Un dernier point de cette introduction concerne les sources. La première partie de ce chapitre se fonde sur des sources de presse, notamment la presse politique féminine, des monographies et des articles écrits par les « pionnières » du mouvement, que j'ai étudiés pour mes recherches antérieures sur le mouvement féminin (Vezzadini, 2018 ; 2020). Pour la période d'après 1970, je m'appuie principalement sur une littérature secondaire en arabe et en anglais. Les sources disponibles sont en effet inégales : elles sont paradoxalement plus abondantes sur les années 1950 que sur des périodes plus récentes, en raison du prestige des fondatrices du mouvement féminin, alors que plus on se rapproche du présent, moins les caractéristiques sociales des adhérentes sont connues². Dans ce chapitre se dessine donc une géographie des creux de cette histoire, qui reste encore à écrire.

Dans cette contribution, j'ai choisi d'employer l'expression « mouvements féminins » et non « mouvements féministes », parce que c'est ainsi que les activistes se décrivaient dans leurs écrits et leurs discours, et parce que les questions de genre, tout en étant présentes, étaient subsumées aux luttes visant à transformer le régime politique et le système économique. Le caractère patriarcal de la société soudanaise et des partis politiques auxquels les militantes appartenaient n'a été remis en question directement que très récemment. Comme dans d'autres contextes, les frontières

2. Mais voir les recherches pionnières sur les femmes des milieux populaires dans le régime d'al-Bashir de Revilla (2020) et Nur (2023).

ne sont cependant pas hermétiques entre mouvements féminins et mouvements féministes.

CHRONOLOGIE

1898	Mise en place du condominium anglo-égyptien.
1930-1946	Consolidation de la séparation administrative entre le nord et le sud du Soudan.
1946	Naissance des premiers syndicats.
1947-1950	Grandes vagues de grèves générales menées par le syndicat des chemins de fer et par la Fédération générale des travailleurs soudanais.
1952	Coup d'État du Mouvement des officiers libres en Égypte. L'Égypte renonce à sa souveraineté sur le Soudan
1952	Fondation de l'Union féminine soudanaise.
1955	Mutinerie de Torit au Soudan du Sud et début des affrontements entre Nord et Sud.
1956	Indépendance du Soudan.
1959	Coup d'État militaire d'Ibrahim Abboud.
1964	Révolution d'octobre qui renverse le régime d'Abboud.
1969	Coup d'État militaire de Jafaar Numayri.
1971	Contre-coup d'État qui échoue contre Numayri ; début des grandes purges contre les opposants politiques : dissolution de l'Union féminine soudanaise et création de l'Union des femmes du Soudan.
1972	Accords de paix avec le sud du Soudan après dix-sept ans de guerre.
1983	Reprise de la guerre civile avec le Sud. Approbation des « lois de septembre », un code islamique strict inscrit dans le droit pénal.
1985	Révolution qui renverse le régime de Numayri.
1989	Coup d'État militaire d'Umar al-Bashir.
2003	Début de la guerre civile avec le Darfour.
2008	Accords de Naivasha, qui marquent la fin de la guerre civile avec le Sud.
2011	Sécession du Soudan du Sud.
2018-2019	Troisième révolution soudanaise et début de la quatrième période démocratique.
2021	Coup d'État d'Abdel Fattah al-Burhan et du Conseil militaire transitoire.

LA FONDATION DU MOUVEMENT FÉMININ SOUDANAIS ET LES PIONNIÈRES

Au Soudan comme ailleurs au Moyen-Orient, au Maghreb, en Afrique ou encore en Asie du Sud, l'essor du mouvement féminin est inextricablement lié au nationalisme anticolonial et à ses luttes (Vezzadini, 2020). Après la Seconde Guerre mondiale, la première organisation féminine soudanaise est fondée à Khartoum en 1948 par deux femmes éduquées, Khalda Zahir, étudiante en médecine (Zahir & Zahir, 1997), et Fatima Talib Isma'il, qui fréquente l'école de formation des enseignantes de la capitale (Muhammad, 2012). Nous n'avons que peu d'informations sur cette association, appelée « Association des filles cultivées » (Rabitat al-fatayat al-muthaqqafat),

sauf pour le fait que les deux fondatrices sont restées au-devant du mouvement féminin pendant toute leur vie. La création de cette association coïncide avec un moment de bouillonnement de la vie politique soudanaise après la Seconde Guerre mondiale, caractérisée par l'entrée en visibilité de nouveaux acteurs. Nous n'en retiendrons ici que deux en raison de leur proximité : les femmes professionnelles et le mouvement ouvrier lié à la gauche radicale soudanaise et au Parti communiste.

Au début des années 1950, un nombre certes réduit mais croissant de femmes éduquées cherchent à prendre la parole sur leur rôle potentiel dans les luttes pour l'indépendance du pays. Un consensus émerge sur la nécessité d'une part de leur implication politique, d'autre part de développer l'éducation féminine, puisque la nation ne saurait être libre sans que ses « mères » sortent de l'ignorance. C'est dans ce but qu'est fondée en janvier 1952 l'Union féminine soudanaise (*al-Ittihad al-Nisai al-Sudani*) par un groupe d'étudiantes et de jeunes professionnelles, dont la majorité est très jeune (moins de 20 ans). Un comité exécutif de 15 membres est rapidement constitué, qui inclut 2 représentantes du syndicat des infirmières et 1 de celui des enseignantes (la plupart des femmes professionnelles exerçaient dans ces deux professions), les deux ayant été créés dans le sillage de la grande vague du syndicalisme soudanais (Babikr Mahmud, 2008, p. 151-159). C'est un groupe de femmes travaillant comme infirmières des hôpitaux de Khartoum qui, en 1951, participent pour la première fois à une marche anticoloniale³. Avant cette date, les femmes, sauf quelques rares exceptions, ne prenaient pas part aux manifestations, même si elles aidaient les militants dans la logistique et l'organisation.

Une des particularités du Soudan est le lien étroit entre le mouvement féminin d'une part, le mouvement syndical et la gauche radicale d'autre part. En 1948, après une série de grèves, les Britanniques sont obligés de légaliser les syndicats (Curlless, 2013). Après l'approbation de la nouvelle loi, le syndicalisme connaît au Soudan une expansion fulgurante, selon des modalités et des mécanismes encore aujourd'hui mal connus. D'après un rapport colonial qui date de 1950, en deux ans, entre 70 000 et 120 000 personnes adhèrent à des syndicats officiellement reconnus et, entre 1948 et 1951, plus de 77 syndicats sont fondés⁴. Dès leur création, les syndicats rejoignent le mouvement nationaliste et leurs revendications pour de meilleures conditions de travail prennent la forme d'actions collectives anticoloniales. Des vagues de grèves générales, dont les principales sont organisées par le syndicat des chemins de fer, paralysent le pays entre 1948 et 1950. Grâce au succès de ces grèves, qui arrachent des améliorations inédites du droit du travail, le mouvement syndical et ses leaders deviennent exceptionnellement populaires (Fawzi, 1957 ; Sikainga, 2002).

3. National Archives of United Kingdom, FO 371/90230, Télégramme anonyme, 26 août 1951.

4. National Archives of United Kingdom, LAB 13/480, « Development of Trade Unions in Sudan », dans Lettre de Robertson à Allen, 1^{er} novembre 1950.

Sans coïncider avec lui, le mouvement syndical travaille côte à côte avec le Parti communiste, fondé en 1946, en adoptant son idéologie et son vocabulaire marxistes. C'est aussi grâce à son association avec un mouvement ouvrier populaire que ce parti deviendra une des forces politiques les plus importantes du Soudan, ainsi qu'une des plus larges et influentes d'Afrique et du monde arabo-musulman, avec des centaines de milliers d'adhérent.es (Qaddal, 1999 ; Ismael, 2012).

La naissance du mouvement féminin soudanais est inséparable du Parti communiste (Kashif Badri, 2009, Babikr Mahmud, 2008 ; Hale, 1986 ; Qaddal, 2016). Dans les années 1940 et jusqu'à l'indépendance, ce parti est le seul à accepter et même à encourager l'adhésion des femmes, tous les autres leur étant fermés. La majorité de celles qui sont connues comme les « pionnières » de la première vague du mouvement féminin, dont Fatima Ahmad Ibrahim, qui présidera l'Union féminine soudanaise de 1956 jusqu'à sa dissolution par al-Bashir en 1989 – mais aussi Khalda Zahir, Suad Ibrahim Ahmad, Hajja Kashif Badri, Mahasin Abd al-Aal et ainsi de suite –, sont des membres enthousiastes du Parti communiste, et certaines deviendront cadres du parti.

Ce qui frappe quand on analyse les contours sociologiques de la génération des pionnières n'est pas tant, ou pas seulement, leur origine sociale plus ou moins similaire – elles sont toutes issues de familles instruites des classes moyennes –, mais à quel point leurs parcours personnels et professionnels sont atypiques par rapport à ceux de la plupart des Soudanaises. Tout d'abord, ce qui les distingue est leur accès à l'éducation formelle dans une période où l'éducation féminine est extrêmement limitée : en 1919, environ vingt ans après le début du condominium anglo-égyptien, seulement 146 filles fréquentent l'école élémentaire au Soudan, pour environ deux millions d'habitants. En 1956, année de l'indépendance, ce nombre avait significativement augmenté (26 000), néanmoins seulement 0,9 % de la population féminine au Soudan a alors accès au premier niveau d'éducation. La même année, l'unique école supérieure publique pour femmes et l'unique université du pays, le Gordon College, ne comptent respectivement que 265 et 40 étudiantes (Sanderson, 1976). Nous n'avons pas les chiffres des élèves des écoles privées, mais celles-ci sont peu nombreuses et ouvertes en priorité aux communautés étrangères, comme les écoles grecque et copte, ou encore le Comboni College.

Dans le Soudan colonial musulman, notamment dans les centres urbains et les classes dominantes, une ségrégation entre les sexes et un confinement des femmes au foyer étaient strictement appliqués. C'est le cas par exemple de familles de moyens et grands commerçants, de fonctionnaires ou encore de chefs religieux. Avant les luttes des pionnières pour faire reconnaître le droit des femmes au travail salarié, celui-ci est considéré comme inapproprié car contrevenant aux normes de ségrégation. Cependant, le confinement au foyer n'est pas la situation de la majorité des Soudanaises de l'époque. Dans les zones rurales, les femmes participent à la réalisation des travaux agricoles, notamment dans le secteur du coton.

Dans les centres urbains, les femmes des classes populaires sortent de chez elles pour travailler comme domestiques, petites marchandes, vendeuses, artisanes, etc. L'analyse de la presse de l'époque montre que les classes moyennes et supérieures perçoivent tout travail en dehors du foyer comme dégradant, synonyme de pauvreté et découlant uniquement de la nécessité économique (Vezzadini, 2020). C'est pour cela que le choix de certaines familles de laisser leurs filles entreprendre une éducation supérieure menant à des professions libérales est très rare et suscite des réactions ambiguës, souvent très négatives.

Ainsi, ces pionnières peuvent avoir une activité militante seulement parce qu'elles sont issues de familles atypiques : elles ont notamment un père libéral, dans un contexte où le père, en tant que tuteur de la famille, a le pouvoir absolu d'entraver ou au contraire de faciliter les aspirations professionnelles et personnelles de ses filles. Certaines sont laissées libres de ne pas se marier pour se consacrer à leur profession et au militantisme ; d'autres se marient (souvent tardivement) à des hommes liés au Parti communiste, qui tolèrent le fait qu'elles travaillent et aient une vie militante. Par exemple, Khalda Zahir, issue d'une famille d'officiers d'origine darfourienne, avec l'appui de son père, contrevient aux normes endogamiques suivies par la majorité des Soudanais, en épousant par amour un homme de la bourgeoisie nord soudanaise, frère d'un des leaders historiques du Parti communiste (Zahir & Zahir, 1997).

Leurs ressources diverses autorisent ces femmes à prendre la parole à la radio et dans les journaux, ce qui est inédit dans le Soudan de l'époque. Elles n'en sont pas moins exposées à une double répression, du régime colonial et d'une partie de la société. Khalda Zahir, première femme à parler devant un public en tenant un discours politique, est aussi la première femme à avoir été arrêtée par les colonisateurs pour son engagement militant. D'autres témoins racontent avoir souvent risqué d'être agressées et frappées à coups de canne par des hommes quand elles marchaient dans la rue, et qu'elles sortaient de leur domicile toujours accompagnées (Abusharaf, 2004 a ; al-Amin & Magied, 2001).

Si les caractéristiques sociales des premières militantes sont connues, nous ne savons que peu ou rien de leur univers de militantisme, en particulier de la structure organisationnelle de l'Union féminine soudanaise, du rythme des réunions, des stratégies militantes, des modalités exactes de recrutement d'autres membres et ainsi de suite. Idéologiquement, si à ses débuts le mouvement cherche à inclure des femmes de toute orientation politique, dès la fin de la première année, les militantes proches des Frères musulmans ou des partis religieux traditionnels quittent le mouvement (comme Fatima Talib Isma'il), sans pour autant organiser des associations alternatives.

DILEMMES MARXISTES

Alimentée par la matrice marxiste, anticolonialiste et nationaliste, la question du lien entre les inégalités de classe et celles de genre est au centre

des préoccupations du mouvement. Son premier postulat est que les maux des Soudanaises sont directement causés par le capitalisme colonial et que le dépassement des différences de genre sera atteint avec celui des inégalités entre les classes sociales. C'est la raison pour laquelle le recrutement de femmes appartenant aux classes populaires constitue un mot d'ordre majeur du mouvement. Enfin, si elles cherchent à étendre les droits civiques et politiques des femmes, les militantes sont principalement préoccupées par la lutte anticoloniale.

Fatima Ahmad Ibrahim énumère ainsi les objectifs de l'Union féminine soudanaise, définis par la conférence générale de 1956 :

Défendre les droits politiques, sociaux, économiques et civils [des femmes]
Élargir la base de l'Union féminine soudanaise en établissant des branches dans les villages reculés et les villes à travers tout le Soudan
Critiquer des cultures idéologiques qui perpétuent la dévalorisation des femmes
Créer une alliance entre les forces progressistes de la société⁵. (Abusharaf, 2004 b, p. 163)

Pour mettre en œuvre ce programme, les militantes créent des écoles du soir d'alphabétisation des femmes âgées, produisent des émissions de radio spécialement dédiées aux femmes et à la question féminine et travaillent côte à côte avec les syndicats, lesquels développent aussi des programmes d'éducation féminine (Abusharaf, 2004 b ; al-Amin & Magied, 2001 ; Ibrahim, 1986 ; 1996). En 1955, Fatima Ahmad Ibrahim fonde *Sawt al-Mara (La Voix de la femme)*, le journal qui deviendra le symbole de l'organisation.

À l'époque coloniale, le droit de la famille et le droit personnel relèvent des tribunaux islamiques, selon des interprétations d'un conservatisme croissant alimenté par le régime colonial (Fluehr-Lobban, 1987 ; Ibrahim, 2008). Les militantes ne s'attaquent pas à ces codes dans leur globalité, mais en condamnent les aspects les plus intolérables pour les femmes. Par exemple, elles ne s'opposent pas à la norme attribuant aux hommes le devoir de subvenir aux besoins des femmes dont ils sont tuteurs, mais elles dénoncent fortement les mariages en âge prépubère et les mariages forcés, ainsi que le *bait al-ta'a*⁶. Les journaux de l'époque publiaient souvent des informations sur des suicides de femmes à la suite d'un mariage imposé et de femmes tuées par leur mari. Certaines militantes témoignent dans des interviews avoir été marquées par le suicide de femmes proches et situent la genèse de leur militantisme dans le choc que cela a représenté pour elles (Abusharaf, 2004 a).

Avant l'indépendance, le nombre d'adhérentes de l'Union féminine soudanaise est estimé à environ 500 (Brown, 2017, p. 117), ce qui n'est

5. Sauf indication contraire, je traduis.

6. « La maison de l'obédience » est une loi selon laquelle une femme qui abandonne son mari peut être ramenée à lui de force, notamment par la police.

pas négligeable en comparaison du nombre total de femmes ayant le droit de voter (autour de 1 000 en 1955). Cependant, pour sa dirigeante historique Fatima Ahmed Ibrahim, l'association peine à se développer :

A posteriori, je crois que ce type d'organisation, à cette époque, n'était pas susceptible d'élargir la base de nos membres... La majorité des femmes soudanaises n'avaient *aucune* liberté, sans parler de la liberté de sortir de chez elles pour fréquenter des réunions de l'Union... *Celles qui avaient le plus besoin de notre attention ne pouvaient pas faire partie de l'Union.* (Abusharaf, 2004 b, p. 164, c'est l'autrice qui souligne)

Cette sévère autocritique est à lire à la lumière du marxisme du mouvement, qui porte Fatima Ahmad Ibrahim et d'autres à considérer leur incapacité à atteindre les couches populaires comme un échec. Mais cela risque de faire oublier leurs nombreuses conquêtes en dépit de la forte hostilité sociale et du manque chronique de moyens.

En effet, grâce à la visibilité continue de l'Union féminine soudanaise dans la presse et à la radio, ainsi qu'au soutien des milieux de gauche qui, bien que minoritaires, dominent plusieurs journaux très influents, toutes les mouvances politiques deviennent réceptives à certaines demandes du mouvement. L'Union féminine parvient à obtenir en 1953 le droit de vote pour les femmes éduquées de plus de 25 ans. Même si elles ne sont pas éligibles au Parlement, les membres de l'Union féminine se mobilisent pendant la première élection démocratique du pays, en 1955, en faveur de la coalition anticoloniale et obtiennent aussi la possibilité de voter dans des circonscriptions spéciales de diplômés (*graduate constituencies*)⁷, qui ont proportionnellement plus de pouvoir au Parlement. En 1956, elles réussissent à placer une de leurs membres, Thuraya al-Dardiri, dans le nouveau Comité constitutionnel. Enfin, elles obligent les partis politiques à maintenir la question féminine à leur agenda : en 1957 et en 1958, elles envoient des mémorandums programmatiques à tous les partis politiques et au Comité constitutionnel et invitent les forces politiques à les commenter. Dans ces mémorandums, elles revendiquent plus de droits politiques, l'égalité de salaire à travail égal, le droit de travailler dans toute condition (le contrat des femmes mariées était renouvelé mois par mois, pour qu'il puisse être terminé sans délai si la femme tombait enceinte). Parallèlement, l'Union féminine noue des liens avec le Congrès féminin panafricain, l'Union générale des femmes arabes et la Fédération démocratique internationale féminine (FDIF) (Abusharaf, 2004 b ; al-Amin & Magied, 2001 ; Brown, 2017 ; Babikr Mahmud, 2008 ; Ibrahim, 1996 ; Kashif Badri, 2009 ; Qaddal, 2016). Confrontées à leurs limites organisationnelles et à la résistance de la société soudanaise, les membres de l'Union comptaient sur le soutien de ces associations pour une aide

7. Il s'agissait de sièges électoraux dans l'Assemblée nationale qui n'étaient pas fondés sur un critère de représentation géographique, mais réservés aux diplômés de l'enseignement supérieur.

matérielle, stratégique et médiatique. Si nous ne disposons pas d'études sur ces échanges internationaux, les biographies des militantes et leur production journalistique témoignent de l'importance de ces réseaux marxistes. Ainsi, le journal *Sawt al-Mara* incluait toujours un ou plusieurs articles sur l'international, parmi lesquels figuraient les rencontres de la FDIF.

En conclusion, les pionnières du mouvement des femmes au Soudan promeuvent un nouveau modèle de femmes instruites, exerçant un travail salarié, prenant la parole en public, écrivant dans la presse politique et se déplaçant dans les espaces publics. C'est ce modèle de féminité en *taub* blanche qu'incarne Alaa Salah. Il s'est substitué à celui auparavant défini par les classes moyennes et supérieures soudanaises, chez qui la réclusion des femmes était la norme. Dans le même temps, les pionnières demeurent dans une sphère d'action bourgeoise, ce dont elles ont douloureusement conscience puisque cela les met en contradiction avec leur foi marxiste. Ainsi, la question principale, ou plutôt le dilemme insoluble qui traverse toute la première décennie de l'histoire de l'Union féminine soudanaise, est celle de son manque de rayonnement dans les couches sociales « qui [en] avaient le plus besoin », comme l'exprimait Fatima Ahmad Ibrahim.

L'ESSOR DE L'UNION FÉMININE SOUDANAISE

La dictature militaire d'Ibrahim Abboud commence en 1959, après des mois d'impasse due aux conflits entre les deux partis religieux majoritaires – le parti de l'Umma, lié à la famille de Muhammad Ahmad, qui avait mené la révolte mahdiste à la fin du XIX^e siècle, et le parti de l'Union nationale, proche de la confrérie soufie Khatmiyya –, mais aussi au développement du conflit au Sud, qui commence en 1955 avec la mutinerie de Torit. Ce coup d'État vise aussi à juguler la pression croissante du Parti communiste et du mouvement syndical. L'Union féminine soudanaise est formellement interdite (Ibrahim, 1996, p. 7), mais poursuit ses activités en semi-clandestinité et, *de facto*, en relative tranquillité. *Sawt al-Mara*, par exemple, continue à être publié pendant toute la période, bien qu'il inclue des articles explicitement procommunistes et des vignettes antirégime. Les membres de l'Union parviennent même à organiser des marches, comme celle contre l'assassinat de Patrice Lumumba ou encore contre l'arrestation de la *moudjâhida* Jamila Bouhired par les autorités coloniales françaises en Algérie (Osman, 2014 ; Abusharaf, 2004 b).

C'est à ce moment que l'Union féminine s'élargit. Les grandes lignes – mais non les détails – de cette expansion sont connues. Les militantes s'appuient sur des coopératives féminines et des associations de femmes au foyer, mises notamment sur pied par Nafisa Abu Bakr al-Malik, une des fondatrices du syndicat féminin des enseignantes. Fatima Ahmad Ibrahim décrit leur manière de travailler pendant cette période :

On leur expliquait que les politiques et la législation du gouvernement avaient des conséquences directes sur la vie de chaque citoyen.

La politique du gouvernement affecte le lait du nourrisson dans le sein de sa mère, dans les revenus de la famille, le standard de vie, la santé, l'éducation, et même l'amour dans le cœur des jeunes... Pour ces raisons, les femmes doivent être impliquées dans la politique pour travailler avec les hommes et réinstaurer la démocratie... (Ibrahim, 1996, p. 7)

Ce passage montre que les militantes cherchaient à adopter un langage consensuel pour leurs compagnes, en se servant notamment de la représentation de la femme comme mère et nourricière du foyer. Cette position leur sera beaucoup reprochée plus tard comme étant fondamentalement conservatrice (el Bakri, 1995 ; Babikr Mahmud, 2008). Toutefois, c'est à ce moment que l'organisation connaît une expansion en dehors des couches bourgeoises instruites. Ce travail souterrain, capillaire et de longue haleine, qui vise la sensibilisation politique des femmes des couches urbaines populaires, est un des cofacteurs expliquant le « point de fusion » de la révolution de 1964.

Fruit d'années de travail politique souterrain proactif, d'un contexte relativement ouvert à la contestation et d'une insatisfaction croissante avec la détérioration de la situation au Sud en guerre contre le gouvernement soudanais, cette révolution est déclenchée par le « martyr » d'Ahmad al-Qurayishi, un jeune étudiant tué par la police lors de la répression d'un séminaire sur la guerre civile (Berridge, 2015). La mort d'al-Qurayishi pousse des centaines de milliers de Soudanais.es dans les rues. Des marches, des grèves générales et des boycotts sont organisés pendant le mois d'octobre 1964 dans les principales villes du pays. Après plusieurs journées de protestations, Ibrahim Abboud finit par céder le pouvoir de manière non violente à un gouvernement civil provisoire.

La révolution de 1964 est généralement considérée comme le moment d'apogée des forces de gauche, qui contribuent à organiser le mouvement populaire. Pendant la révolution, des milliers de Soudanaises marchent dans les rues, comme en témoignent certaines vidéos et images⁸. Rares sont les sources qui documentent, même partiellement, les engagements des femmes. Nous savons que des femmes encourageaient les manifestant.es en criant des *zaghari* (cris célébratoires appelés « youyous ») et que dans certaines manifestations, comme celle autour des funérailles d'Ahmad al-Qurayishi, le cortège était ouvert et mené par des femmes professionnelles (Berridge, 2015, p. 33-34). Les images montrent aussi des groupes de femmes (et, plus rarement, quelques femmes parmi des groupes d'hommes) en *taub* blanc. Malgré ces quelques éléments, les sources manquent pour reconstituer les modalités de la mobilisation des femmes. Ce qu'on sait est que l'Union féminine soudanaise diffuse tôt un appel aux femmes à manifester aux côtés de leur mari, fils et frères, de leurs « sœurs » de l'Union et des

8. Une des images iconiques de cette révolution est celle des infirmières des hôpitaux de la capitale qui marchent en rang serré ; voir Willow J. Berridge, « 50 Years on: Remembering Sudan's October Revolution », *African Arguments*, 20 octobre 2014, en ligne : <https://africanarguments.org/2014/10/20/50-years-on-remembering-sudans-october-revolution-by-willow-berridge> (juillet 2023).

syndicats des enseignantes et des infirmières. Selon Fatima Ahmad Ibrahim et d'autres témoins, c'est grâce à la mobilisation du réseau de l'Union féminine que les femmes acceptent de participer aux protestations, malgré le risque. D'ailleurs, ces risques sont avérés : parmi les victimes des manifestations, pourtant peu nombreuses, il y a Bakhita Mubarak Hafian, femme au foyer et mère de 10 enfants, tuée par une balle perdue (el-Gizuli, 2017), ce qui montre la capacité du mouvement à mobiliser des femmes ordinaires.

Pendant la révolution, l'Union féminine n'avance pas de demandes spécifiques aux femmes : elle fait siens les objectifs du mouvement populaire de retour à la démocratie. Cependant, avec leur injonction à la lutte et à la participation ouverte aux protestations (qui contraste avec les formes d'engagement moins visibles dans les luttes anticoloniales), les militantes de l'Union continuent à œuvrer à leur objectif de long terme de transformation des normes de genre et d'inclusion des femmes dans les espaces politique et public.

La révolution a constitué pour elles l'occasion, particulièrement espérée, d'une transformation de la société, de la concrétisation d'idéaux de justice sociale, d'une rupture avec l'autoritarisme du régime d'Abboud, son lot d'inégalités et de corruption. Ainsi, la révolution représentait pour elles l'accomplissement d'idéaux pour lesquels elles avaient lutté au péril de leur sécurité pendant la période d'Abboud comme lors du moment révolutionnaire en raison de la répression de l'armée.

Le succès de l'Union féminine pendant la révolution se traduit par une augmentation rapide du nombre de ses adhérentes. Selon Azza Anis, pendant les années 1960 elles atteignent les 15 000 (2001, p. 16) et les branches de l'organisation se multiplient dans les centres urbains du pays. L'association devient un des mouvements féminins les plus larges du continent et obtient des succès importants : en 1964, le suffrage devient universel et, en 1965, Fatima Ahmad Ibrahim est élue au Parlement, devenant la première femme à y siéger. En outre, des réformes du Code personnel et du Code du travail sont introduites : le principe de travail égal pour salaire égal ; l'ouverture – du moins théorique – de toutes les professions aux femmes ; et enfin, la modification partielle du Code de la famille, avec notamment l'abolition du *bait al-ta'a*. Ces succès leur donnent le sentiment d'avoir enfin remporté plusieurs de leurs batailles historiques, notamment le droit à une pleine participation à la vie politique avec l'obtention du suffrage universel. Celui-ci est considéré comme un levier pour améliorer les conditions de vie des Soudanaises.

LE COUP D'ÉTAT DE MAI 1969 ET L'UNION DES FEMMES DU SOUDAN

Après trois ans d'impasse démocratique, un coup d'État militaire porte au pouvoir Jafaar al-Numayri. Le coup d'État est soutenu par les forces de gauche, en premier par le Parti communiste soudanais qui, banni de force du Parlement, cherche à revenir sur la scène politique (Gresh, 1989).

L'alliance entre Numayri et les communistes ne dure pas longtemps. Après deux ans de proximité difficile, les forces de gauche soutiennent un coup d'État pour destituer Numayri, tentative qui est réprimée dans le sang. Une répression massive cible les forces de gauche, par le biais de grandes purges dans les administrations et les institutions de l'État, d'arrestations, de tortures et d'exécutions, notamment des leaders historiques du Parti communiste et du mouvement syndical (dont le mari de Fatima Ahmad Ibrahim, qui est elle-même emprisonnée pendant deux ans). Numayri cherche également à éliminer l'influence du communisme sur les classes populaires. Cœur battant du mouvement syndical et du parti communiste, les chemins de fer et leur syndicat sont démantelés. La ville d'Atbara, quartier général des cheminots communistes, est asphyxiée économiquement et ses habitant.es sont contraint.es à l'exode. Tous les syndicats sont dissous et remplacés par de nouvelles organisations, dépendantes du pouvoir.

L'Union féminine soudanaise est également bannie. Numayri la remplace en 1971 par une nouvelle organisation appelée « Union des femmes du Soudan » (Ittihad Nisa al-Sudan). Il parvient à coopter une partie des cadres de l'ancienne association, comme Nafisa Kamil, Mahasin Abd al-Aal et Nafisa Ahmad al-Amin (qui deviendra sa présidente historique) en se servant du mécontentement lié entre autres à la concentration des pouvoirs entre les mains de Fatima Ahmad Ibrahim (al-Amin & Magied, 2001 ; Khalid, 1995).

L'histoire de l'Union des femmes du Soudan étant complexe, on ne peut ici qu'en esquisser les contours. D'un côté, la structure de cette organisation est relativement bien connue grâce aux témoignages de ses meneuses historiques, dont Nafisa Ahmad al-Amin et Nafisa Kamil (al-Amin, 2017 ; Kamil, 1997). Néanmoins, elle reste peu étudiée et, surtout, l'organisation est souvent dévalorisée pour avoir été conçue comme un organe du régime haï et instable de Numayri (Khalid, 1995). Selon les connaissances, fragmentaires, disponibles, il semblerait que l'organisation soit issue de l'intuition de Numayri que la cooptation politique des femmes pourrait représenter une base de légitimité, alors que c'est justement ce qui manque à son régime. Le potentiel politique de la cooptation des femmes, nous l'avons vu, avait été déjà compris par le Parti communiste, ce qui a permis à l'Union féminine de devenir un des grands véhicules de la diffusion des idéaux de gauche. Numayri cherche à se servir des mêmes mécanismes, tout en les structurant et les organisant de manière bien plus poussée. Il fallait que cette organisation fonctionne efficacement « au ras du sol » pour que le régime puisse coopter des femmes ordinaires, tout en intégrant ses cadres dans les directions du parti unique et du gouvernement. Ainsi, Numayri structure son organisme principal de gouvernement, l'Union socialiste du Soudan (Al-Ittihad al-ishtiraki al-sudani), de sorte à l'imbriquer étroitement avec l'Union des femmes. L'Union socialiste est organisée de manière à s'implanter dans les différentes couches sociales et géographiques à travers la formation de comités de parti. Ces comités existent à des échelles différentes, à partir du quartier, puis du village, de la ville, du département et

de la région. À chacun de ces niveaux, l'Union socialiste inclut au moins un membre de l'Union des femmes. De même, tout conseil municipal a l'obligation d'être composé d'au moins 25 % de femmes (Abbas, 2010). Le même pourcentage de représentativité est visé pour le Parlement, même si ce quota n'est jamais effectivement atteint. Tout comme l'appartenance au parti, celle à l'Union des femmes est très fortement encouragée, par exemple à travers l'attribution de primes à celles qui se distingueraient dans la « cause de la révolution ». S'ensuit une augmentation exponentielle de ses membres : en 1984, l'Union des femmes compte 750 000 membres officielles (Khalid, 1995, p. 185).

Certains cadres de l'Union des femmes, comme Nafisa Ahmad al-Amin, reconnaissent les limites de leur action, l'organisation étant bridée par les directives du parti unique. Toutefois, il est difficile de la sous-estimer sous prétexte qu'il s'agirait d'une association fictive et sans autonomie. D'abord, ses cadres cherchent à tirer avantage de la politique de genre adoptée par Numayri, qui consiste à donner une visibilité inédite aux femmes et à les mettre au centre de son programme de gouvernement, ce qui constitue une nouveauté par rapport à tous les autres dirigeants politiques soudanais. Effectivement, cette période est marquée par une visibilité croissante des femmes dans tous les domaines sociaux : elles obtiennent des postes à responsabilité dans les ministères et les diplomaties, dans le secteur judiciaire, dans les entreprises du public et du privé. Les femmes font leur entrée dans les forces de police, dans l'armée et dans les services de sécurité. S'y ajoutent un grand nombre d'initiatives visant à augmenter la visibilité culturelle féminine, comme des librairies, des centres de documentation, des collectes d'histoires orales de femmes, etc.

Au-delà de ce constat, les données manquent quant à l'impact de cette organisation sur la société. On peut effectivement imaginer que la plus grande visibilité professionnelle et politique des femmes ainsi que l'expansion de l'éducation féminine aient influencé la transformation des rapports de genre, mais aucune recherche fine n'existe à ce jour sur cette question. Le fait que plusieurs anciennes militantes de l'Union féminine soudanaise acceptent de rejoindre l'Union des femmes du Soudan indique qu'elles misent véritablement sur cette organisation nouvelle. Comme l'écrit Nafisa Ahmad al-Amin, travailler avec un gouvernement plutôt que travailler contre lui, en clandestinité ou en opposition, leur permet d'avancer plus rapidement dans la réalisation d'un agenda féminin que dans leur ancienne organisation (al-Amin & Magied, 2001). De fait, la Constitution promulguée par le gouvernement de Numayri en 1973 est la plus progressiste s'agissant des droits des femmes : égalité des droits civils et civiques, ouverture aux femmes de toutes les fonctions publiques, liberté d'association et de participation syndicale, de mouvement, de croyance et d'opinion. Enfin, de nouvelles lois octroient aux femmes davantage de droits : réitération du principe « à travail égal salaire égal », amélioration des pensions et des prestations sociales pour les femmes ; prolongement du congé maternité et des provisions spéciales pour les mères au travail.

Ce qui ne change pas est tout ce qui relève du droit de la famille, qui reste géré par le corps de jurisprudence islamique (Fluehr-Lobban, 1987).

Malgré ces succès, l'Union des femmes est fragilisée par l'évolution politique du régime de Numayri : vers le milieu des années 1970 commence le rapprochement de ce dernier avec les Frères musulmans, dont la branche féminine – les Sœurs musulmanes, organisées dans le Front national des femmes – n'a cessé de croître. La direction de l'Union des femmes est de plus en plus critiquée par les Sœurs musulmanes qui y adhèrent. Ces dernières cherchent à percer dans le leadership de l'Union, sans y arriver, et grossissent le rang de ses cadres, ce qui mène l'organisation à une situation de crise et de paralysie en raison de leur orientation idéologique antinomique. La transformation islamiste du régime de Numayri culmine avec l'adoption en 1983 des « lois de septembre ». Celles-ci frappent tout particulièrement les femmes et sapent leurs précédentes avancées. L'aspect le plus important est l'application de la loi islamique au droit pénal – dans un système légal qui était antérieurement mixte, en raison du caractère multiconfessionnel de l'État. De manière générale, tous les domaines du droit au Soudan deviennent la compétence des tribunaux islamiques, selon la charia, ce qui entraîne une reconfiguration totale du système légal, y compris pour les délits et crimes relevant du droit pénal. Par exemple, le témoignage d'une femme ne valant que la moitié de celui d'un homme, le viol d'une femme est souvent interprétable comme un adultère. Cette qualification du viol conduit à l'exécution capitale par lapidation si la femme est mariée (Tønnessen, 2017).

En conclusion, avec le régime de Numayri, l'influence politique et sociale des pionnières s'éclipse. D'un côté, celles qui restent fidèles à la gauche radicale sont harcelées et persécutées, et beaucoup s'exilent ; de l'autre, celles qui sont cooptées par le régime sont accusées de rechercher des gratifications individuelles, ce qui les discrédite. Au début des années 1980 (et probablement déjà à partir du milieu des années 1970), des organisations féminines au fondement religieux commencent, à l'instar des Sœurs musulmanes, à avoir une influence dans les milieux populaires. Parmi ces organisations, les Sœurs républicaines ont pour vêtement caractéristique le *taub* blanc. Cette organisation féminine au fondement religieux, novatrice mais très mal connue, était liée au mouvement d'islam réformateur de Mahmud Muhammad Taha (Howard, 2016). C'est par ailleurs la pendaison de ce penseur en janvier 1985, alors qu'il est âgé de 76 ans, qui déclenche la seconde révolution soudanaise, comme cela a été le cas en 1964 avec le « martyr » d'al-Qurayishi.

LE MOUVEMENT FÉMININ DANS LA RÉVOLUTION DE 1985 ET L'INTERLUDE DÉMOCRATIQUE (1986-1989)

Entre 1983 et 1985, les protestations s'intensifient avec la grave et progressive détérioration de la situation économique, et ce, bien que la période soit l'une des plus répressives du régime de Numayri. Des manifestations

sont organisées contre la famine qui ravage l'ouest du pays et tout particulièrement le Darfour, contre la reprise de la guerre avec le Sud en 1983 et les « lois de septembre », évoquées précédemment. Enfin, l'exécution de Taha provoque un choc terrible et des centaines de milliers de Soudanais.es descendent dans les rues. Les protestations sont encouragées par le soutien, rapide, de l'armée. Les Frères musulmans, qui avaient participé à la dernière phase du régime de Numayri, ont paradoxalement un rôle de premier ordre dans l'organisation des protestations (Berridge, 2015).

L'islamisation de la société soudanaise, entre la fin des années 1970 et les années 1980, a un impact direct sur le mouvement féminin. Les Frères musulmans, dirigés à partir de 1964 par Hasan al-Turabi, ont été un élément crucial de la vie politique soudanaise depuis les années 1950 et de la révolution de 1964 (Berridge, 2015). Cependant, c'est sous Numayri que ce parti se transforme d'une organisation d'élite et de pression en un véritable parti de masse. Le parti bénéficie du vide politique laissé par la répression des communistes et le déclin des partis religieux traditionnels. Il travaille sur la longue durée pour multiplier ses œuvres sociales en les adaptant à différents milieux : œuvres caritatives pour les plus pauvres, aides au travail pour les migrants de l'intérieur et prêts bonifiés pour les entrepreneurs. Les actions sociales des Frères musulmans se multiplient à partir de la débâcle économique de la fin des années 1970 causée par la crise du pétrole et la restructuration économique imposée par le Fonds monétaire international. Il ne faut toutefois pas voir la diffusion populaire du Front national islamique comme simplement utilitariste. Ce parti promet un futur, radicalement différent, de paix et de justice. Il propose une refondation totale de la société soudanaise, le rejet des valeurs d'un Occident perçu comme hypocrite et violent, l'élimination de la corruption du régime de Numayri et l'adhésion plus stricte aux préceptes de l'islam des ancêtres (Salomon, 2016). Cet horizon d'espoir attire de nombreux Soudanais.es de différentes classes sociales.

Comme en 1964, un grand nombre de femmes prennent part aux marches et aux protestations de la révolution de 1985⁹. Un film de l'époque montre des femmes en *taub* blanc appeler à la révolution avec un mégaphone sur un camion entouré par la foule¹⁰. Les modalités de la mobilisation féminine restent néanmoins à éclaircir. Nous ne savons pas si et comment sont organisées les femmes qui protestent, à travers quels réseaux. Leur origine sociale et leurs trajectoires sont inconnues, tout comme les ressources qu'elles activent dans les mobilisations. Il est également difficile d'estimer leur degré d'hétérogénéité sociale, dans la

9. Je la nomme ici « révolution » pour signifier un moment de rupture – « un point de fusion » – conséquence d'un mouvement de désobéissance civile populaire et massif, inspiré par le mouvement islamiste qui est vu comme radicalement novateur. Néanmoins, cet événement est plus souvent appelé par les Soudanais.es « *intifada* » – c'est-à-dire soulèvement – pour marquer son statut différent par rapport à la révolution de 1964.

10. Khartoum, « Abril 1985 intifadat al-sha'ab al-sudani didd Numayri », YouTube, 7 avril 2018, en ligne : www.youtube.com/watch?v=WjSCVisBpY0&t=272s (juillet 2023).

perspective des mobilisations multisectorielles¹¹ de Michel Dobry (1986, 1992). Cependant, en l'état actuel des recherches, on peut signaler la présence de certain.es protagonistes. Il semble que les Frères et les Sœurs musulman.es ont joué un rôle déterminant dans les mobilisations féminines, en fournissant un langage de revendications, un horizon d'espoir, des structures d'organisation, c'est-à-dire des moyens matériels et immatériels pour les protestations. La confirmation de cette hypothèse requiert cependant d'autres recherches, la montée de l'islam réformateur n'ayant pas été étudiée à l'aune d'une histoire genrée des mobilisations.

Parallèlement, l'Union des femmes du Soudan, l'association fondée par Numayri, a perdu toute crédibilité et se dissout. Quant à l'ancienne Union féminine soudanaise, interdite mais survivant en clandestinité et revenue sur la scène pendant la révolution, elle joue un rôle mineur. C'est un moment de crise, avec un leadership encore aux mains de Fatima Ahmad Ibrahim, qui fait l'objet de critiques grandissantes, dans son propre mouvement, pour son marxisme orthodoxe et son conservatisme – elle est notamment accusée d'adopter un langage similaire à celui des islamistes (Babikr Mahmoud, 2008 ; al-Amin & Magied, 2001 ; el Bakri, 1995). Dans cette conjoncture, l'association semble se concentrer sur des questions de justice de classe plutôt que sur la condition féminine au Soudan et aux rapports de genre. Selon Zeinab Bashir el Bakri, « dans un entretien télévisé, [Fatima Ahmad Ibrahim] affirma que puisque les attitudes des hommes soudanais étaient le résultat d'années de conditionnement, il était probablement trop tôt pour discuter de questions controversées comme les femmes et les travaux domestiques » (1995, p. 208). L'association des Sœurs musulmanes, peu étudiée, est, quant à elle, subordonnée à la position des Frères musulmans pour tout ce qui concerne la position de la femme dans la société (el Bakri, 1995 ; Hale, 1997). C'est le cas d'autres associations, comme l'Alliance nationale des femmes, liée au parti de l'Umma.

Pendant la révolution de 1985, aucune association féminine ne porte de revendications concernant le genre. Les lois de septembre 1983 sont ainsi tenues pour secondaires par rapport aux objectifs de renversement du régime autoritaire et de reconstruction du pays. Cette deuxième période révolutionnaire ne semble pas avoir le même impact que la précédente sur la transformation de l'ordre du genre. Elle s'apparente au contraire à un moment de consolidation, voire de renforcement, des inégalités genrées. La présence des femmes dans des manifestations et leur visibilité politique ne sont plus des phénomènes inédits. Les protestations féminines reprennent dans leurs discours le thème de la crise politique et morale du pays attribuée à une excessive occidentalisation, même si les militantes viennent d'univers politiques très différents, parfois opposés, comme les communistes et les islamistes. Mais en 1985, le « sens » de la révolution

11. Sur cette notion majeure de la sociologie des crises politiques, voir l'introduction générale de l'ouvrage.

est clair pour la majorité des militant.es et est fortement imbriqué dans le projet islamiste de la refonte du monde social.

Après la révolution, pendant le court interlude démocratique (1986-1989), la minorité de forces séculaires qui ont participé à la révolution est rapidement mise à l'écart. La coalition au pouvoir, constituée par le parti religieux traditionnel de l'Umma et le Front national islamique des Frères musulmans, a une orientation religieuse et conservatrice. Les lois de septembre 1983 sont maintenues. Selon Willow Berridge, bien que le gouvernement de transition ait été vite capturé par ces forces, en réalité la religion est désormais au centre de la vie politique du pays, et seulement une minorité séculière, notamment les forces de gauche, demande le retour au système juridique précédent (2015, p. 53-56). Les femmes voient certaines de leurs libertés se réduire : par exemple, une section est établie dans le département des passeports et de l'immigration pour examiner les demandes de voyage des femmes à l'étranger sans accompagnateur – au motif du phénomène de la prostitution des Soudanaises à l'étranger (p. 202). Dans le nouveau gouvernement de transition, les deux élues au Parlement sont membres du Front national islamique ; aucune femme de l'opposition séculière n'y accède cette fois, signe d'une perte de visibilité et de légitimité politique. Enfin, la proposition d'un quota féminin au Parlement, comme sous Numayri, est rejetée.

LE MOUVEMENT FÉMININ SOUS LE RÉGIME D'UMAR AL-BASHIR

En 1989, un coup d'État militaire porte au pouvoir Umar al-Bashir, avec le soutien des Frères musulmans. Le nouveau régime, qui se dit « de salut national », ou *al-inqaz*, se met à l'œuvre pour réaliser son grand projet de refondation de la société soudanaise. Ce projet est appelé « programme civilisationnel » (*mashru'a al-hadari*) (Salomon, 2016). Les nouveaux dirigeants politiques entendent harmoniser tous les aspects de la vie d'un être humain, de la société et de la politique avec l'islam « pur » des ancêtres. Ils cherchent donc à islamiser toutes les sphères publiques : de l'armée et des forces de l'ordre aux tribunaux, de l'éducation au système financier, des médias à la production intellectuelle, dont l'histoire ; mais il s'agit aussi d'agir sur l'intime et la sphère privée, considérés comme la voie principale de transformation de la nation.

Dans ce projet, les femmes ont un rôle capital, et même plus que les hommes. Il devient une priorité de l'État d'islamiser leurs corps, leurs comportements, leurs valeurs et leurs esprits. En 1990, lors de plusieurs événements publics, le régime énonce le rôle des femmes dans son projet civilisationnel : elles sont les gardiennes de la famille, de la foi et de la moralité, et leur devoir est d'élever les enfants sur la base de valeurs religieuses et nationales. Elles doivent aider l'État à combattre l'alcoolisme, la corruption et les comportements immoraux (Hale, 1997 ; al-Nagar & Tønnessen, 2017). Dans son programme sur la question féminine, le gouvernement islamiste poursuit un double objectif, qui reflète l'ambiguïté de

la position du Front national islamique sur le rôle des femmes. D'un côté, elles sont la première cible de la politique « civilisationnelle » et répressive du gouvernement, mais de l'autre elles sont vues comme un soutien indispensable pour l'État autoritaire, et leur cooptation est probablement encore plus centrale qu'à l'époque du régime de Numayri. Ainsi, l'État met en place des réformes pour les alphabétiser, améliorer leurs conditions de travail et promouvoir leur accès à l'emploi. On peut émettre l'hypothèse, sans avoir d'éléments de confirmation, que c'est le travail des Sœurs musulmanes – dès les débuts intégrées parmi les cadres du gouvernement – avec les classes populaires et commencé dix ans auparavant qui participe à l'attention inédite du régime de Bashir pour la situation des femmes des classes populaires. Le gouvernement s'appuie particulièrement sur l'Union générale des femmes soudanaises, fondée en 1990 et censée remplacer l'ancienne Union des femmes du Soudan de Numayri en tant qu'organisation de masse spécialement dédiée aux femmes.

Ainsi, les femmes deviennent les cibles principales de la discipline islamique du régime. Le gouvernement réitère les principes des lois de septembre 1983 et les durcit davantage à travers une série de lois appelées souvent « lois de l'ordre public » ou encore « lois de la moralité », qui criminalisent certains comportements et codes vestimentaires : interdiction de danser, de marcher à côté d'un homme n'étant pas le tuteur légal, obligation de porter le hijab, etc. L'âge minimum légal pour se marier est porté de 14 à 10 ans. De nombreuses punitions corporelles sont introduites pour des crimes qui font désormais partie du Code pénal, comme la prostitution ou l'outrage à la décence publique en s'habillant de manière non conforme, châtiés par des coups de fouet. Des corps spéciaux, comme la redoutée Force de défense populaire, sont créés pour s'assurer du respect de ces règles. Ces forces sont stationnées aux entrées des édifices publics comme les universités, où des femmes membres de ce corps spécial contrôlent les vêtements des étudiantes (Tønnessen & Roald, 2007).

Il serait toutefois réducteur de s'en tenir à l'aspect répressif du régime. L'appartenance à l'Union générale des femmes représente pour de nombreuses membres une forme d'émancipation et d'« *empowerment* ». Tout en rendant obligatoire la permission d'un tuteur pour travailler en dehors du foyer (Tønnessen, 2019, p. 223), le régime considère le travail des femmes comme indispensable à son projet civilisationnel et à l'économie du pays. Dans un système de ségrégation des sexes, des femmes doivent détenir des compétences pour dispenser à d'autres les services de l'État. Enfin, le projet civilisationnel passe par le développement de l'éducation féminine en accord avec le rôle assigné aux femmes comme éducatrices.

Sous ce régime, les femmes entrent en masse dans les universités, qui se multiplient de manière exponentielle et dont l'accès est économiquement abordable (Gasim, 2010 ; Hamid, Thron & Fageeri, 2020). Malgré l'injonction à se dédier au foyer, cette période est paradoxalement marquée par l'augmentation de l'emploi féminin. Fluehr-Lobban estimait à 13 % l'augmentation de l'emploi féminin dans le secteur formel lors des

premières années du régime (2005, p. 274). En continuité avec la période de Numayri, certaines femmes deviennent cadres, quoique prioritairement dans des ministères comme celui de la Culture ou de l'Éducation (Tønnessen, 2019). Les nouvelles éduquées vont surtout former une sorte de petit fonctionnariat concentré dans des secteurs comme la santé, l'enseignement ou la culture. Très mal payées, ces femmes bénéficient néanmoins de la stabilité de l'emploi.

En même temps, le régime se montre particulièrement brutal envers d'autres catégories de femmes, et tout d'abord celles qui se trouvent à Khartoum après avoir fui les guerres civiles et qui sont dans des situations de grande précarité. On estime qu'en 2000 deux millions de déplacé.es internes vivent dans la capitale soudanaise (De Geoffroy, 2007). Les femmes déplacées travaillent comme vendeuses de thé et de nourriture, petites marchandes ou serveuses, des métiers que le gouvernement criminalise dans les pratiques et les discours, car ils exposent les femmes à des contacts avec des hommes. Le régime les accuse de prostitution, de commerce d'alcool et de drogue, et elles subissent de la part de la police et des Forces de défense populaire des confiscations de matériel, des arrestations, des violences physiques et des tortures allant jusqu'au viol et au lynchage. Plusieurs travaux illustrent comment ces métiers populaires deviennent de plus en plus dangereux à partir de l'instauration du régime islamiste et s'accompagnent pour celles qui les exercent d'une grande insécurité (Malik, 2011).

Pour conclure, la période du régime d'*al-inqaz* est considérée comme un moment de régression générale des droits des femmes et de déclin des forces séculières dans les mouvements féminins historiques – des militantes continuent à s'engager, mais pour la plupart depuis l'exil. Cependant, un mouvement féminin islamiste est bel et bien en place, lequel, tout en renforçant le contrôle étatique sur le corps des femmes et en durcissant la législation en leur défaveur, les encourage à s'éduquer et à prendre en charge leur propre destin.

LA RÉVOLUTION DE 2018-2019

En décembre 2018, dans un contexte de grave crise économique ayant commencé avec l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, qui a privé l'État soudanais de sa principale ressource économique (les gisements pétroliers), un nouveau mouvement populaire secoue d'abord certaines villes de province, pour ensuite gagner la capitale. Après des mois de manifestations et de grèves et une radicalisation des protestations, Umar al-Bashir est destitué le 11 avril 2019. Les manifestations continuent néanmoins pour exiger le transfert du pouvoir des militaires aux civils, notamment aux organisations reconnues comme représentantes du mouvement révolutionnaire et qui ont contribué à cadrer celui-ci. Avant l'aube du 3 juin, des centaines de manifestant.es assis.es autour du quartier général des forces armées dans la rue al-Qiyada de Khartoum, occupée

depuis deux mois, sont violemment délogé.es par l'armée au moyen de tirs à balles réelles et de gaz lacrymogènes massifs. La répression, qui fait plus d'une centaine de mort.es et des centaines de blessé.es, prend aussi la forme de nombreux viols contre des femmes. Au mois d'août, un compromis est conclu avec la désignation d'un gouvernement mixte, civil et militaire.

Les femmes ont été les protagonistes du moment révolutionnaire de 2019 et on estime souvent leur participation comme étant même supérieure à celle des hommes (Anonyme, 2019). Une présence si massive peut paraître surprenante après trente ans de politiques visant à discipliner tous les aspects de la vie des femmes, rendus efficaces par des services de sécurité pouvant compter sur des ramifications populaires très établies (Revilla, 2020). Ce sont, paradoxalement, des groupes socioprofessionnels créés par le régime de Bashir, comme les petites fonctionnaires, qui ont été en première ligne des protestations.

Lors du sit-in d'al-Qiyada, des femmes appartenant à des groupes sociaux et politiques très hétérogènes ont été largement présentes et visibles (Bahreldin, 2020). Des membres de l'ancienne Union féminine soudanaise et d'autres organisations féminines, comme celles représentant les femmes des provinces marginalisées du Soudan (Monts Nouba, Darfour), ont installé des tentes sur la place. Contrairement aux autres moments révolutionnaires, des agendas spécifiquement féminins ont été au centre des débats, lesquels ont intensément politisé l'oppression des femmes sous le régime de Bashir. Un dénominateur commun a été l'abrogation des « lois de l'ordre public ». La représentativité des femmes dans les organes de pouvoir a aussi fait l'objet, au cours du moment révolutionnaire, d'une grande politisation. Les débats sur le rôle des femmes dans l'APS, centrale dans le cadre des mobilisations révolutionnaires, sont révélateurs de l'élévation des aspirations : loin d'avoir été célébrée pour son insertion des femmes professionnelles parmi ses cadres, l'APS a été critiquée pour son manque de représentativité sexuée.

Les actrices des mobilisations révolutionnaires de 2019 appartiennent à trois groupes sociaux différents. Les plus visibles et médiatisées ont été les femmes appartenant à l'élite sociale, d'éducation et de profession, représentée par Alaa Salah. À l'opposé de l'espace des positions sociales, et relativement bien mis en lumière par les médias, il y a le secteur informel féminin, représenté notamment par le Syndicat coopératif polyvalent des femmes (al-Ittihad al-nisawi al-taawuni mutaadid al-aghradi). Pendant les deux mois de sit-in à al-Qiyada, ses membres ont largement contribué à la logistique, complexe, des repas et des ravitaillements, rendant possible la continuité des protestations. Chevilles ouvrières de la révolution, elles en ont été également les premières victimes, comme lors du démantèlement du sit-in, quand elles ont été ciblées par l'armée, et que beaucoup ont été violées et tuées. La troisième composante des événements de 2019 est formée par les petites fonctionnaires et les étudiantes des classes moyennes ou populaires qui, comme nous l'avons vu, sont une catégorie

socioprofessionnelle dont l'existence est redevable au régime islamiste. Elles avaient été soigneusement maintenues à l'écart de la vie politique tant par le gouvernement que par leurs tuteurs familiaux, qui considéraient la politique comme source de danger. Les femmes de ce groupe ont subi très fortement l'impact de la crise économique et de l'inflation galopante, dévaluant considérablement leurs salaires, déjà très réduits.

La présence visible et massive des femmes et leur représentativité dans les organisations révolutionnaires, conjuguées à un rejet général du régime islamiste, ont mené à une abrogation des « lois de l'ordre public » qui, pendant trente ans, ont contraint les comportements et l'apparence des femmes dans les espaces publics. Les libertés conquises semblent, pour le moment, résister à la restauration d'un régime militaire, ainsi que l'illustrent les événements d'octobre 2021.



Si les connaissances actuelles ne permettent qu'un aperçu très incomplet de l'histoire sociale des révolutions soudanaises et de ses intersections avec le genre, plusieurs hypothèses ressortent de cette mise en perspective historique.

L'influence et l'étendue exceptionnelles du Parti communiste soudanais, qui culminent avec la révolution de 1964, semblent favoriser l'adhésion à la première et plus célèbre organisation féminine, l'Union féminine soudanaise. La révolution de 1964 est décisive dans l'élargissement de cette organisation, qui joue un rôle central dans la mobilisation des Soudanaises pendant la révolution. Loin de mettre au premier plan la question de l'émancipation féminine et en s'alignant sur les programmes « universaliste-masculin » du mouvement populaire, le mouvement féminin accomplit néanmoins un exploit extraordinaire en poussant des femmes ordinaires à sortir pour manifester publiquement.

Cet aspect semble moins visible dans la révolution de 1985, au moins à la lumière des connaissances actuelles. Le fait que des femmes manifestent en 1985 n'est plus une nouveauté avec un effet symbolique frappant, mais apparaît désormais consolidé, surtout compte tenu du fait que leur présence dans l'espace public et politique avait été une des priorités du régime de Numayri. Ce régime reprend et déploie certains mécanismes de mobilisation testés par le Parti communiste, en cooptant des militantes qui deviennent des cadres politiques et en recherchant un consensus parmi la base populaire féminine. Cette cooptation se fait à travers la réalisation de certaines aspirations féminines, comme l'accès facilité à l'éducation et à l'emploi. De plus, avant et pendant la révolution de 1985, le militantisme féminin est promu, favorisé et structuré également par plusieurs partis politiques, de l'opposition ou non, dont les Frères musulmans à travers leur branche féminine, les partis politiques religieux traditionnels ou encore les Frères républicains.

Enfin, s'il est trop tôt – et ce n'est pas parmi les objectifs de ce chapitre – pour restituer les effets de la révolution de 2019 sur l'ordre des sexes, il est certain que, par rapport aux autres situations révolutionnaires analysées ici, jamais des femmes n'ont été autant actrices de la contestation (Abdel Aziz, 2019 b).

Bibliographie

- ABBAS Sara (2010), « The Sudanese Women's Movement and the Mobilisation for the 2008 Legislative Quota and its Aftermath », *IDS Bulletin*, vol. 41, n° 5, p. 100-108.
- ABDEL AZIZ Azza Ahmed (2019 a), « Sudan Revolution: How Women's Participation Reveals Societal Fissures », *Middle East Eye*, 4 juillet, en ligne : www.middleeasteye.net/opinion/sudan-revolution-how-womens-participation-reveals-societal-fissures (juillet 2023).
- (2019 b), « The Third Sudanese Revolution Reinstates Women from all Walks of Life onto the Map of Sudanese Public Life », *Noria Research*, en ligne : <https://noria-research.com/the-third-sudanese-revolution-reinstates-women> (juillet 2023).
- ABUSHARAF Rogaia Mustafa (2004 a), « “The Shadow of a Man is not Better than the Shadow of a Wall”: The Uses of Anthropology in Understanding Women's Human Rights and Struggles in the Sudan », *The Oriental Anthropologist*, vol. 4, n° 1, p. 1-19.
- (2004 b), « Narrating Feminism: The Woman Question in the Thinking of an African radical », *Differences: A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 15, n° 2, p. 152-170.
- AL-AMIN Nafisa Ahmed (2017), *Mémoires de Nafisa Amahd al-Amin, fille de la lumière. Jalons du mouvement féminin pendant un demi-siècle, 1947-1997* (en arabe), Umm Durmān, Markaz Muḥammad ʿUmar Bashīr lil-Dirāsāt al-Sūdāniyah, Jāmiʿat Umm Durmān al-Ahliyah.
- AL-AMIN Nafisa Ahmed & MAGIED Ahmed Abdel (2001), « A History of Sudanese Women Organizations and the Strive for Liberation and Empowerment », *The Ahfad Journal*, vol. 18, n° 1, p. 2-23.
- AL-NAGAR Samia & TØNNESSEN Liv (2017), « Women's Rights and the Women's Movement in Sudan (1952–2014) », dans Balghis Badri & Aili Mari Tripp (dir.), *Women's Activism in Africa: Struggles for Rights and Representation*, Londres, Zed Books, p. 121-156.
- ANIS Azza I. M. (2001), *Charting New Directions: Reflections on Women's Political Activism in Sudan*, mémoire de master, Halifax, Université Saint Mary.
- ANONYME (2019), « The Women's Revolution in Sudan: We Stand in Solidarity with Feminist Activists Fighting for Their Freedom », blog « Global Fund for Women », 20 juin, en ligne : www.globalfundforwomen.org/latest/article/sudan-womens-revolution-fighting-for-freedom (juillet 2023).

- BABIKR MAHMUD Fatima (2008), *Les Orientations intellectuelles dans le mouvement féminin soudanais* (en arabe), Khartoum, Dar al-'Azza lil-nashr wa al-tawzi'a.
- BAHRELDIN Ibrahim Z. (2020), « Beyond the Sit-In: Public Space Production and Appropriation in Sudan's December Revolution, 2018 », *Sustainability*, vol. 12, n° 12, en ligne : www.mdpi.com/2071-1050/12/12/5194 (juillet 2023).
- BERRIDGE Willow J. (2015), *Civil Uprisings in Modern Sudan. The « Khartoum Springs » of 1964 and 1985*, Londres, Bloomsbury Academic.
- BROWN Marie Grace (2017), *Khartoum at Night: Fashion and Body Politics in Imperial Sudan*, Stanford, Stanford University Press.
- CURLESS Gareth (2013), « The Sudan is "Not Yet Ready for Trade Unions": The Railway Strikes of 1947-1948 », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 41, n° 5, p. 804-822.
- DESHAYES Clément (2019), « La révolution soudanaise ou l'apogée d'une décennie de contestation de l'ordre politique », *Noria Research*, en ligne : www.noria-research.com/fr/la-revolution-soudanaise-ou-lapogee-dune-decennie-de-contestation-de-lordre-politique (juillet 2023).
- DOBRY Michel (1986, 1992), *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- DUBY Georges (1973), *Le Dimanche de Bouvines : 27 juillet 1214*, Paris, Gallimard.
- DUMONCEL Jean-Claude (2010), « La métaphysique de l'événement chez Whitehead, Péguy et Deleuze dans son rapport à Ruyer, Simondon et Dupuy », *Chromatikon : annales de la philosophie en procès*, n° 6, p. 115-142.
- EL BAKRI Zeinab Bashir (1995), « Crisis in the Sudanese Women's Movement », dans Saskia Wieringa (dir.), *Subversive Women: Historical Experiences of Gender and Resistance*, Londres, Zed Books, p. 199-212.
- EL GIZULI Hasan (2017), « Bakhita a-Hafian, la martyre d'octobre oubliée... document » (en arabe), *Sudariss*, 15 décembre, en ligne : www.sudaress.com/sudanile/103363 (juillet 2023).
- FAWZI Saad Ed Din (1957), *The Labour Movement in the Sudan, 1946-1955*, Londres / New York, Oxford University Press.
- FLUEHR-LOBBAN Carolyn (2005), « Women in Sudan: Resistance and Survival », dans Janet Mancini Billson & Carolyn Fluehr-Lobban (dir.), *Female Well-Being: Toward a Global Theory of Social Change*, Londres, Zed Books, p. 262-284.
- (1987), *Islamic Law and Society in the Sudan*, Londres, Frank Cass.
- GASIM Gamal (2010), « Reflecting on Sudan's Higher Education Revolution under Al-Bashir's Regime », *Journal of Comparative & International Higher Education*, n° 2, p. 50-53.
- GEOFFROY Agnès de (2007), « From Internal to International Displacement in Sudan », communication à la conférence « Migration and Refugee

- Movements in the Middle East and North Africa », 23-25 octobre au Caire, en ligne : <https://documents.aucegypt.edu/Docs/GAPP/AgnesdeGeoffroy.pdf> (juillet 2023).
- GRESH Alain (1989), « The Free Officers and the Comrades: The Sudanese Communist Party and Nimeiri Face-To-Face, 1969-1971 », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 21, n° 3, p. 393-409.
- HALE Sondra (1997), *Gender Politics in Sudan: Islamism, Socialism, and the State*, Boulder, Westview Press.
- (1986), « The Wing of the Patriarch: Sudanese Women and Revolutionary Parties », *MERIP Middle East Report*, n° 138, p. 25-30.
- HAMID Monira, THRON Christopher & FAGEERI Sallam (2020), « Status and Trends in University Admissions for Women in Sudan: A Graphical Data Analysis », *Social Sciences & Humanities Open*, vol. 2, n° 1, p. 1-15.
- HOWARD Steve (2016), « The Republican Sisters of Sudan: Moving to the Front Lines of Muslim Social Change », *Hawwa*, vol. 14, n° 1, p. 20-52.
- IBRAHIM Abdullahi Ali (2008), *Manichaean Delirium: Decolonizing the Judiciary and Islamic Renewal in Sudan, 1898-1985*, Leyde / Boston, Brill.
- IBRAHIM Fatimah Ahmad (1996), « Sudanese Women's Union: Strategies for Emancipation and the Counter Movement », *Ufahamu: A Journal of African Studies*, vol. 24, n° 23, p. 3-20.
- (1986), *Notre récolte pendant vingt ans* (en arabe), Khartoum, Sudanese Women Union.
- ISMAEL Tareq Y. (2012), *Sudanese Communist Party: Ideology and Party Politics*, Londres / New York, Routledge.
- KAMIL Nafisa (1997), *La Femme soudanaise entre le passé et le présent* (en arabe), s. l., s. n.
- KASHIF BADRI Haga (2009), *Women's Movement in the Sudan*, Omdourman, MOB Center for Sudanese Studies.
- KHALID Tomadur Ahmed (1995), « The State and the Sudanese Women's Union, 1971-1983: A Case Study », dans Saskia Wieringa (dir.), *Subversive Women: Historical Experiences of Gender and Resistance*, Londres, Zed Books, p. 183-198.
- LECLERC-OLIVE Michèle (1997), *Le Dire de l'événement (biographique)*, Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires du Septentrion.
- MALIK Saadia Izzeldin (2011), « Inside the Lives of Three Sudanese Women Performers: Negotiating Gender, the Media and Culture », *Media, Culture & Society*, vol. 33, n° 2, p. 275-288.
- MUHAMMAD Baqi'e Badawi (2012), « Isma'il, Fatima Talib », dans Emmanuel Kwaku Akyeampong et al. (dir.) *Dictionary of African Biography*, New York, Oxford University Press, vol. 3, p. 169-170.
- NUR Abir (2023), « For the Sake of Moderation: The Sudanese General Women's Union's Interpretations of Female "Empowerment" »

- (1990-2019) », dans Elena Vezzadini *et al.* (dir.), *Ordinary Sudan, 1504-2019: From Social History to Politics from Below*, Berlin, De Gruyter, p. 179-206.
- OSMAN Amira (2014), « Beyond Pan-Africanist Agenda: Sudanese Women's Movement, Achievements and Challenges », *Feminist Africa*, n° 19, p. 43-57.
- QADDAL Fatima (2016), *Témoin de la trajectoire de l'Union féminine soudanaise pendant un demi-siècle, 1962-2012* (en arabe), Omdourman, s. n.
- QADDAL Muhammad Sa'id (1999), *Jalons dans l'histoire du parti communiste soudanais pendant un demi-siècle (1946-1996)* (en arabe), Londres / Beyrouth, Dar Kush / Dar al-Farabi.
- REVILLA Lucie (2020), « Kayzan in the Neighbourhood: Party Milieu and Trajectories of Distinction in Marginalized Neighbourhoods in Greater Khartoum », *Politique africaine*, vol. 158, n° 2, p. 33-55.
- SALAH Alaa (2021), *Le Chant de la révolte : le soulèvement soudanais raconté par son icône*, Lausanne, Favre.
- SALOMON Noah (2016), *For Love of the Prophet: An Ethnography of Sudan's Islamic State*, Princeton, Princeton University Press.
- SANDERSON Lilian Passmore (1976), « Girls' Education in the Northern Sudan (1898-1956) », dans Godfrey N. Brown & Mervyn Hiskett (dir.), *Conflict and Harmony in Education in Tropical Africa*, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, p. 229-246.
- SIKAINGA Ahmad Alawad (2002), *City of Steel and Fire: A Social History of Atbara, Sudan's Railway Town, 1906-1984*, Portsmouth, Heinemann.
- TØNNESEN Liv (2019), « Women at Work in Sudan: Marital Privilege or Constitutional Right? », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, vol. 26, n° 2, p. 223-244.
- (2017), « Enemies of the State: Curbing Women Activists Advocating Rape Reform in Sudan », *Journal of International Women's Studies*, vol. 18, n° 2, p. 143-155.
- TØNNESEN Liv & ROALD Anne Sofie (2007), *Discrimination in the Name of Religious Freedom: The Rights of Women and Non-Muslims after the Comprehensive Peace Agreement in Sudan*, Bergen, Chr. Michelsen Institute.
- VEZZADINI Elena (2020), « “Qu'est-ce qu'il y a de pire que cette injustice et cette oppression, oh homme ?” Mouvement féminin, presse et stratégies d'émancipation, Soudan 1950-1956 », *Genre & Histoire*, n° 25, p. 1-20.
- (2018), « Nationalisme, émotions et question féminine dans la presse soudanaise avant l'indépendance (1950-1956) », *Clio*, n° 47, p. 165-182.
- WILLEMSE Karin (2007), *One Foot in Heaven: Narratives on Gender and Islam in Darfur, West-Sudan*, Leyde, Brill.
- ZAHIR Amir & ZAHIR Caron (1997), « Khalda Zahir of Almorada Village », *SSA Newsletter*, vol. 17, n° 1, en ligne : www.africa.upenn.edu/Newsletters/ssa171.html (juillet 2023).